



Conseil Municipal du 19 février 2024 – 18h15

<https://saint-christophe-tarn.fr>

Présents : Thierry Maliet, Jean-Pierre Cathala, Angélique Viguié, Nathalie Germe, Katia Zweerus, Lionel Cros, Patrick Faucou.

Excusée : Françoise Musi.

Secrétaire de séance : Angélique Viguié.

1 – Convention entretien des espaces verts avec Julien Nouviale

Il a été décidé de modifier la convention d'entretien des espaces verts avec Julien Nouviale car celui-ci, pour des raisons de disponibilité, ne peut pas prendre en charge certains petits travaux nécessaires sur notre commune (entretien cimetières, taille arbustes...).

Donc en complément de Mr Nouviale, un contact a été pris avec deux entrepreneurs de notre commune, Virginie Lekki et Laurent Prêtre afin de réaliser ces petits travaux d'entretien.

2 – Opération raticide

Il a été signalé une recrudescence de rats par plusieurs familles. La municipalité a décidé de renouveler l'opération raticide pour un budget maximum de 300 euros. Les habitants seront informés de la démarche à suivre.

3 – Renouvellement du défibrillateur avec prise en charge de la 3CS

La 3CS propose à la commune de St-Christophe le don d'un défibrillateur. Nous en avons déjà un en place à la mairie. Il serait peut-être judicieux d'accepter ce don et de le placer dans le village de Narthoux.

4 – Choix d'un notaire pour l'achat de l'assiette du chemin à Mr Sérieys et échange avec Cédric Arnal

La municipalité pense utile de trouver un deuxième notaire afin d'accélérer les dossiers en cours plus urgents. Certains d'entre eux n'ont toujours pas été traités actuellement chez notre notaire habituel. Un contact sera pris chez un notaire d'Albi.

5 – Stockage d'un travail dans un bâtiment communal

L'association « Reprebus » à l'opportunité d'acquérir un Travail (construction en bois qui servait autrefois à ferrer les bœufs) et souhaite en faire don à la mairie de St-Christophe. La municipalité peut proposer un bâtiment provisoire (ancien hangar Tressol) pour le stockage de ce Travail à l'abri.

Toutefois, il faudra déterminer comment pourra être mis en valeur ce patrimoine, par qui, quel coût, sur quel terrain ? Proposition à clarifier avec l'association Reprebus.

6 – Point sur le projet de la passerelle de Candour

De nombreux devis ont été établis afin de construire une passerelle sur Candour, qui relierait les communes de St-Christophe et Laparrouquial. Des contacts ont été pris avec le service juridique de l'Agence des Maires pour des conseils.

De nombreuses questions sont abordées comme le budget à prévoir, les achats de terrains, les subventions possibles, la validation du produit fini... Pour la prévention de l'environnement, un cahier des charges sur la biodiversité indique que les travaux ne doivent être exécutés seulement dans la période d'été (juillet à septembre).

Nous pouvons aussi solliciter Epage et la 3CS pour des conseils sur les normes et la certification. Dans un premier temps, une rencontre avec la municipalité de Laparrouquial aura lieu courant mars afin d'approfondir le sujet avec eux.

7 – Appel à dessinatrice

Afin de suppléer ponctuellement la secrétaire de Mairie et Mr le Maire, il est décidé de faire appel à une prestataire pour réaliser des croquis ou autre demandant des compétences de maîtrise de logiciel que nous ne possédons pas. Sylvie Mercadier (dessinatrice indépendante) sera contactée.

8 – Spectacle Scène Nationale

Françoise Musi, qui fait partie de la commission Culture, a positionné notre commune pour recevoir un spectacle proposé par la Scène Nationale d'Albi. La liste des spectacles est désormais disponible, ceux-ci seraient joués à compter d'octobre 2024 jusqu'à mai 2025. La commune souhaite se positionner sur un spectacle et peut-être faire appel aux associations qui seraient éventuellement intéressées. Nous devons faire un choix sur les spectacles restant à disposition.

Katia Zweerus, qui fait partie de la commission Culture a reçu par ce biais la proposition pour un spectacle (théâtre /musique- subventionnable par « agrément Tarn en scène ») de la compagnie « La Portée » basée à Albi. Spectacle intitulé « Femme non-rééducatrice », sur la journaliste russe Anna Politkovskaïa assassinée en 2006. Envisageable en se regroupant entre associations voire entre communes.

9 – Application des règlements d'urbanisme

Petit rappel : Toute construction entre 5 et 20 m² doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie, d'un permis de construire au-delà de 20m².

10 – Subvention aux associations en 2024

Il a été décidé d'allouer les mêmes montants de subventions que sur l'année 2023 aux associations toujours présentes sur la commune de St-Christophe. Il conviendrait de demander aux associations des comptes-rendus d'activité à l'avenir.

11 – Point sur les délégations aux conseillers

Ce point a déjà été traité hors Conseil Municipal.

12 – Validation des demandes de subventions pour la Maison Communale

Afin d'établir le financement du Pôle Culturel (salle communale et associative), sans la partie Mairie, un dossier est prêt pour envoi pour demande de subvention à la DETR. Avant d'envoyer cette demande, quelques conseillers souhaiteraient qu'il soit abordé le devenir de la maison « Montary » (destruction, ou bien intégration dans la future salle communale). La décision sera prise au vu des propositions de l'architecte sur l'ensemble du projet.

Séance levée à 21h30.